Nations Unies ESCAP/CST(9)/6

Conseil économique et social

Distr. générale
27 décembre 2024

Français
Original : anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Comité de statistique

Ninth session
Bangkok, 11-13 décembre 2024

Rapport du Comité de statistique sur les travaux de sa neuvième session

I. Questions appelant une décision de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique ou portées à son attention

A. Questions appelant une décision de la Commission

1. Les recommandations ci-après du Comité de statistique sont portées à l'attention de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique pour examen et éventuelle suite à donner :

Recommandation 1

Conscient de la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté », le Comité de statistique recommande que la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique invite ses membres et ses membres associés à accroître le soutien politique et financier en faveur de systèmes statistiques inclusifs afin de contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et demande qu'un soutien soit apporté par les partenaires de développement, selon qu'il convient.

Recommandation 2

Le Comité de statistique prie la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique de reconnaître que la mise en œuvre concrète de la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté » nécessite d'adopter une approche mobilisant l'ensemble de la société, qui facilite la capacité d'action et la participation de tous les acteurs gouvernementaux et tienne compte de l'importance de ces démarches, et lui demande de continuer de coopérer avec les partenaires de développement[1] et les autres parties prenantes concernées à la prise de décision dans le domaine de la statistique officielle.

[1] Les partenaires de développement comprennent les organisations internationales, régionales et sous-régionales, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et la société civile.

Merci de recycler

Recommandations 3

Le Comité de statistique prie la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique d'encourager les gouvernements à élaborer des visions stratégiques relatives aux données qui reflètent une prise de conscience de la puissance des données et soient soutenues par des partenariats nationaux qui rassemblent des dirigeants politiques et des experts techniques afin de définir des priorités communes et d'élaborer des dispositifs propres à favoriser une gouvernance des données inclusive.

B. Questions portées à l'attention de la Commission

2. Les décisions ci-après, adoptées par le Comité, sont portées à l'attention de la Commission :

Décision 1

Le Comité de statistique décide de promouvoir une approche mobilisant l'ensemble de la société afin de faire progresser la mise en œuvre de la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté », l'accent devant être mis sur la mise en commun des résultats des travaux de recherche et des données d'expérience des pays et la facilitation de l'apport d'assistance technique, en tenant compte de la nécessité de rester dans les limites des ressources prévues au budget ordinaire.

Décision 2

Le Comité de statistique décide de faire progresser la création de partenariats nationaux en matière de données et l'établissement de groupes consultatifs nationaux d'utilisateurs de données chargés de conseiller les statisticien(ne)s en chef et de faciliter la mise au point de visions stratégiques relatives aux données, l'accent devant être mis sur la mise en commun des résultats des travaux de recherche et des données d'expérience des pays et la facilitation de l'apport d'assistance technique, en tenant compte de la nécessité de rester dans les limites des ressources prévues au budget ordinaire.

Décision 3

Le Comité de statistique décide que la mise en place de systèmes statistiques agiles devrait figurer parmi ses activités prioritaires. Il prie le Bureau, avec l'appui du secrétariat et en consultation avec les États membres et les partenaires de développement, d'établir des projets de recommandation à cette fin en tenant compte de la nécessité de rester dans les limites des ressources prévues au budget ordinaire, et de les soumettre à son examen.

Décision 4

Le Comité de statistique décide de remplacer les groupes et communautés de pratique, nommément le Groupe directeur régional sur les statistiques démographiques et sociales, le Groupe directeur chargé du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique, la Communauté de pratique de la région Asie-Pacifique sur l'intégration des données, le groupe de travail technique sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique et le Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique, par des équipes de travail plus flexibles ; prie le Bureau, en consultation avec le secrétariat, de superviser le fonctionnement des équipes et prie le secrétariat de rendre compte des activités des équipes, selon qu'il convient, dans la note sur

les activités du Bureau qu'il soumet au Comité lors de ses sessions ordinaires, en tenant compte de la nécessité de rester dans les limites des ressources prévues au budget ordinaire.

II. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation de la session

3. Le Comité a tenu sa neuvième session à Bangkok du 11 au 13 décembre 2024. La session a été ouverte par le Vice-Premier Ministre et Ministre de l'économie et de la société numériques de la Thaïlande, M. Prasert Jantararuangthong. La Secrétaire exécutive et le Président de la huitième session du Comité, M. Batdavaa Batmunkh, ont fait des déclarations.

4. Le Comité comprenait un débat de haut niveau, qui s'est tenu le 11 décembre 2024, et un débat des hauts responsables qui s'est tenu les 12 et 13 décembre 2024.

B. Participation

5. Les États membres ci-après étaient représentés : Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bhoutan, Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Fidji, Géorgie, Inde, Indonésie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Kiribati, Malaisie, Maldives, Mongolie, Nauru, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Samoa, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Tonga, Türkiye, Vanuatu et Viet Nam.

6. Les États membres associés ci-après étaient également représentés : Hong Kong (Chine) et Îles Cook.

7. Les bureaux du Secrétariat de l'ONU et entités des Nations Unies ci-après étaient représentés : Centre d'excellence ONUDC-KOSTAT (Statistics Korea) sur les statistiques concernant la criminalité et la justice pénale en Asie et dans le Pacifique, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), Fonds des Nations Unies pour la population, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Groupe de la Banque mondiale, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Organisation internationale du Travail, Organisation internationale pour les migrations, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, Programme des Nations Unies pour l'environnement et Union internationale des télécommunications.

8. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées : Banque asiatique de développement, Communauté d'États indépendants et Communauté du Pacifique.

9. Les organisations non gouvernementales, organisations de la société civile et autres organismes ci-après étaient représentés : International Women's Development Agency, Partenariat statistique au service du développement au XXIe siècle, Vital Strategies et World Vision East Asia.

10. Conformément à l'article 12 du Règlement intérieur de la Commission, le Président et les Vice-Président(e)s ont examiné les accréditations de tou(te)s les représentant(e)s et les ont jugées en bonne et due forme.

C. Élection du Bureau

11. Le Comité a élu le Bureau suivant :

Président :	M. Eng Chuan Koh (Singapour)
Vice-Président(e)s :	Mme Jianhong Ruan (Chine) M. Olzhas Tuleuov (Kazakhstan) M. Bakhodir Begalov (Ouzbékistan)
Membre :	Mme Aritita Tekaieti (Kiribati)
Rapporteuse :	Mme Aishath Hassan (Maldives)

D. Ordre du jour

12. Le Comité a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la session :

   a) Allocutions d'ouverture ;

   b) Élection du Bureau ;

   c) Adoption de l'ordre du jour.

Débat de haut niveau

2. Tirer parti de la puissance des données pour ne laisser personne de côté.

Débat des hauts responsables

3. Nouvel enjeu : des systèmes statistiques agiles et adaptés à l'avenir.

4. Progrès réalisés depuis la huitième session du Comité de statistique :

   a) Progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions prises par le Comité à sa huitième session ;

   b) Rapport du Bureau ;

   c) Rapports du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique.

***

5. Questions diverses.

6. Adoption du rapport du Comité de statistique sur les travaux de sa neuvième session.

E. Manifestations parallèles

13. La neuvième session du Comité a été organisée en même temps que la vingtième session du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique, qui s'est tenue les 9 et 10 décembre 2024, et que le dix-neuvième Séminaire de gestion à l'intention des responsables des organismes nationaux de statistique de la région Asie-Pacifique, qui s'est tenu le 10 décembre 2024, dans le cadre de la Semaine Asie-Pacifique des statistiques.

14. Les manifestations ci-après se sont tenues parallèlement à la neuvième session du Comité :

a) 9 décembre 2024 : réunion de groupe d'experts sur l'exploitation de la puissance des mégadonnées dans les statistiques officielles, organisée par le secrétariat ;

b) 11 décembre 2024 : manifestation parallèle sur la puissance des données de l'état civil pour une gouvernance efficace, organisée par le secrétariat ;

c) 12 décembre 2024 : manifestation parallèle sur l'adoption d'une approche axée sur les pays pour favoriser un suivi plus intelligent des données, coorganisée par le Bureau sous-régional pour le Pacifique et la Communauté du Pacifique ;

d) 13 décembre 2024 : réunion de groupe d'experts sur les données et l'intelligence artificielle au service du développement durable, coorganisée par le Partenariat statistique au service du développement au XXIe siècle et le secrétariat ;

e) 13 décembre 2024 : session de conférences éclairs sur le pouvoir des données pour stimuler l'innovation, organisée par le secrétariat ;

f) 13 décembre 2024 : réunion intersession des bureaux des huitième et neuvième sessions du Comité de statistique.

III. Compte rendu des travaux

15. Les débats tenus pendant la session ont été résumés dans un compte rendu des travaux (voir annexe II).

Annexe I

Liste des documents

Cote du document	*Titre du document*	*Point de l'ordre du jour*
Distribution générale		
ESCAP/CST(9)/1	Ordre du jour provisoire	1 c)
ESCAP/CST(9)/1/Add.1	Ordre du jour provisoire annoté	1 c)
ESCAP/CST(9)/2 et ESCAP/CST(9)/2/Corr.1	Tirer parti de la puissance des données pour ne laisser personne de côté : réflexions sur l'avancée de la mise en œuvre de la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté »	2
ESCAP/CST(9)/3	Des systèmes statistiques agiles et adaptés à l'avenir	3
ESCAP/CST(9)/4	Progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions prises par le Comité de statistique à sa huitième session	4 a)
ESCAP/CST(9)/5	Activités du Bureau depuis la huitième session du Comité de statistique	4 b)
ESCAP/CST(9)/6	Rapport du Comité de statistique sur les travaux de sa neuvième session	
ESCAP/79/19	Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique sur les travaux de sa dix-huitième session	4 c)
ESCAP/80/19	Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique sur les travaux de sa dix-neuvième session	4 c)
Distribution limitée		
ESCAP/CST(9)/L.1	Projet de rapport	6

Note : les informations destinées aux participant(e)s, la liste des participant(e)s et le programme provisoire sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.unescap.org/events/2024/committee-statistics-ninth-session.

Annexe II

Compte rendu des travaux

I. Introduction

1. La neuvième session du Comité de statistique avait pour thème « La puissance des données ». Les sujets qui y ont été débattus avaient été définis par le Bureau de la huitième session. Lors de la neuvième session, les représentant(e)s des membres et des membres associés de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), des organes intergouvernementaux, des organismes des Nations Unies, des institutions spécialisées et d'autres parties prenantes ont engagé un dialogue sur le développement de la statistique en Asie et dans le Pacifique.

II. Résumé des débats

A. Tirer parti de la puissance des données pour ne laisser personne de côté (point 2 de l'ordre du jour)

2. Le Comité était saisi de la note du secrétariat intitulée « Tirer parti de la puissance des données pour ne laisser personne de côté : réflexions sur l'avancée de la mise en œuvre de la Déclaration intitulée "Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté" » (ESCAP/CST(9)/2) et de son rectificatif (ESCAP/CST(9)/2/Corr.1).

3. Les représentantes et représentants des États membres ci-après ont fait des déclarations : Bangladesh, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Fidji, Géorgie, Inde, Indonésie, Japon, Maldives, Mongolie, Népal, Ouzbékistan, Philippines, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sri Lanka et Thaïlande.

4. Les représentantes et représentants des entités des Nations Unies ci-après ont également fait des déclarations : Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et Organisation internationale du Travail (OIT).

5. Un représentant du Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants, une organisation intergouvernementale, a également fait une déclaration.

6. Un débat de haut niveau a été organisé pour examiner l'adoption d'une approche à l'échelle de l'ensemble de l'administration aux fins de la mise en place de systèmes statistiques agiles, suivi d'une table ronde consacrée à l'approche mobilisant l'ensemble de la société dans la mise en place de systèmes statistiques agiles. Ont participé à ce débat de haut niveau les intervenant(e)s ci-après : M. Ali Haidar Ahmed, Ministre du logement, des terres et de l'urbanisation des Maldives ; M. Siromi Turaga, Ministre de la justice des Fidji ; Mme Phonesaly Souksavath, Vice-Ministre au Ministère de la planification et de l'investissement et Directrice générale du Bureau de la statistique du Laos et M. Claire Dennis Mapa, Statisticien national et Officier général d'état civil de l'Institut philippin de statistique. La discussion a été animée par la Secrétaire exécutive adjointe de la CESAP chargée du programme. La table ronde a réuni les intervenant(e)s ci-après : Mme Haishan Fu, Statisticienne en chef de la Banque mondiale et Directrice de

son groupe de données sur le développement ; Mme Lisa Grace S. Bersales, Directrice exécutive V, Commission des Philippines sur la population et le développement ; M. Seyong Park, Directeur de la stratégie et de l'innovation pour le bureau régional de World Vision en Asie de l'Est et M. Alfian Manullang, Vice-Président de Data Solutions de Telkomsel (Indonésie). La discussion a été animée par Mme Prim Rajasurang Wongkrasaemongkol, défenseuse des droits des jeunes, ingénieur en intelligence artificielle et représentante du Forum de la jeunesse 2023 du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable et du Forum mondial des Nations Unies sur les données de 2023.

7. Le Comité a réitéré son engagement à mettre en œuvre la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté »[1] et souligné que celle-ci conservait toute son importance et sa pertinence.

8. Le Comité a pris note des progrès réalisés en ce qui concerne les domaines d'action et les engagements pris dans la Déclaration et dans la vision collective et le cadre d'action de la communauté statistique de l'Asie-Pacifique[2] qui la sous-tendent, et reconnu que des efforts importants avaient été déployés dans plusieurs domaines, notamment la création de plateformes nationales de données sur les objectifs de développement durable, l'utilisation des mégadonnées, la collecte de données sans papier, les examens des systèmes statistiques nationaux, la comptabilité environnementale et économique et la ventilation des données pour répondre aux besoins des groupes vulnérables, y compris par l'intermédiaire de l'estimation sur petits domaines.

9. Le Comité a remercié le secrétariat et les autres partenaires de développement du soutien apporté aux pays dans la mise en œuvre de la Déclaration.

10. Malgré les efforts accomplis, le Comité a noté qu'il était urgent d'accélérer les progrès afin de répondre aux besoins critiques en matière de données, indispensables pour éclairer la prise de décision aux niveaux national et infranational, étant donné qu'il ne restait que six ans pour atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. D'importantes lacunes en matière de capacités et de techniques persistaient, qui nuisaient notamment au recours généralisé à des sources de données non traditionnelles, telles que les données administratives et les mégadonnées, et à de nouvelles technologies, telles que l'apprentissage automatique, en vue de faire progresser les statistiques économiques, démographiques et environnementales. En outre, il était nécessaire de renforcer le soutien financier et le développement des capacités, en accordant une attention particulière aux petits États et territoires insulaires en développement.

11. En revenant sur les progrès accomplis, les insuffisances identifiées et les enseignements tirés depuis l'adoption de la Déclaration, le Comité a souligné qu'il fallait renforcer le soutien politique et financier aux statistiques, adopter une approche à l'échelle de l'ensemble de la société et promouvoir des visions stratégiques en matière de données ainsi que des partenariats nationaux dans ce domaine.

[1] ESCAP/75/4/Add.1.

[2] E/ESCAP/CST(5)/1/Rev.1.

12. Le Comité a reconnu les avantages et la nécessité de passer d'une approche à l'échelle de l'ensemble de l'administration à une approche mobilisant l'ensemble de la société, qui permettrait d'établir des liens plus étroits entre les données et les politiques. Plusieurs représentant(e)s ont fait part d'initiatives prises à cette fin, telles que la mise en place de forums statistiques inclusifs pour les utilisateurs et les chercheurs et l'élargissement des comités consultatifs, incluant désormais des membres du secteur privé et du monde universitaire en plus des représentant(e)s du gouvernement. On a souligné que, pour assurer le succès des partenariats nationaux en matière de données et des accords de gouvernance des données, il fallait renforcer les capacités en matière de données afin de leur conférer une plus large place dans toutes les institutions concernées et de garantir la confidentialité et la sécurité des données.

13. Pour ce qui est de l'avenir, le Comité s'est dit pleinement en faveur de la poursuite de la collaboration régionale en vue de mettre en œuvre la Déclaration et d'exploiter le pouvoir des données. Plusieurs représentant(e)s ont exprimé la volonté et l'intention de leur gouvernement d'apporter leur expérience et leur expertise nationales ou de fournir des fonds ou un soutien en nature pour faire progresser le développement des statistiques dans la région.

14. Le Comité a été informé des initiatives prises par diverses entités des Nations Unies pour relever les défis en matière de données et promouvoir l'inclusion, notamment le programme Les femmes comptent (ONU-Femmes) ; les normes adoptées par la Conférence internationale des statisticiens du travail lors de ses dix-neuvième, vingtième et vingt et unième sessions (OIT) ; les recommandations internationales sur les statistiques relatives aux réfugiés, aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et aux apatrides (HCR) ; les initiatives liées à la modernisation des recensements, à l'exploitation des technologies géospatiales et au renforcement des systèmes de données sur la santé et la violence fondée sur le genre (FNUAP).

15. Le représentant du Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants a mis en avant la plateforme que le Comité avait mise au point pour fournir à ses membres un accès centralisé aux données statistiques et aux métadonnées, qui comprend un système analytique, un système de gestion des connaissances, une accessibilité multilingue et des outils de visualisation interactifs.

B. Nouvel enjeu : des systèmes statistiques agiles et adaptés à l'avenir (point 3 de l'ordre du jour)

16. Le Comité était saisi de la note du secrétariat sur des systèmes statistiques agiles et adaptés à l'avenir (ESCAP/CST(9)/3).

17. Les représentantes et représentants des États membres ci-après ont fait des déclarations : Arménie, Bangladesh, Chine, Fédération de Russie, Géorgie, Inde, Indonésie, Japon, Mongolie, Népal, Ouzbékistan, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao et Thaïlande.

18. Une représentante du Centre d'excellence ONUDC-KOSTAT (Statistics Korea) sur les statistiques concernant la criminalité et la justice pénale en Asie et dans le Pacifique a également fait une déclaration.

19. Un représentant du Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants, une organisation intergouvernementale, a également fait une déclaration.

20. Une vidéo préparée par le secrétariat a été diffusée, après quoi le Directeur de l'Agence de statistique qui relève du Président de la République d'Ouzbékistan, M. Bakhodir Begalov, a présenté les principaux messages du dix-neuvième Séminaire de gestion à l'intention des responsables des organismes nationaux de statistique de la région Asie-Pacifique, qui s'est tenu à Bangkok le 10 décembre 2024 sur le thème « Des systèmes statistiques agiles adaptés à l'avenir ».

21. Le Comité a souligné le rôle important des systèmes statistiques agiles s'agissant de répondre à la demande croissante de données détaillées de haute qualité, en temps réel, à une époque de changements rapides provoqués par les avancées technologiques.

22. Le Comité a pris note des diverses initiatives lancées par les États membres pour soutenir le développement de systèmes statistiques agiles au niveau national. Ces initiatives ont notamment porté sur l'amélioration des processus opérationnels statistiques par l'adoption de cadres internationaux, tels que le Modèle générique d'activité des organismes statistiques et le Modèle générique du processus de production statistique. On a également souligné que l'application d'outils d'intelligence artificielle et de science des données pour automatiser le codage des données et d'autres processus de production statistique était une approche susceptible d'améliorer l'efficacité de la production statistique.

23. Le Comité a reconnu la nécessité de concevoir des systèmes statistiques mettant fortement l'accent sur la compréhension et la satisfaction des besoins évolutifs en matière de données des diverses parties prenantes, ce qui suppose de veiller à ce que les instituts nationaux de statistique répondent efficacement aux exigences des pouvoirs publics, des établissements universitaires, des chercheurs, des entreprises et du grand public. Des exemples nationaux de mécanismes favorisant l'engagement des parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur des données ont été présentés, ces mécanismes étant notamment des conseils statistiques nationaux, ainsi que des initiatives visant à améliorer la culture statistique.

24. Le Comité a pris note d'une série d'initiatives nationales visant à renforcer la diffusion des données et à améliorer l'expérience des utilisateurs. Ces initiatives incluaient la mise en place de référentiels de données centralisés, de portails de données et d'outils de visualisation de données conçus pour rendre les statistiques officielles plus accessibles et plus conviviales pour les diverses parties prenantes, parallèlement à la publication de métadonnées. L'importance de tirer parti des technologies et des plateformes numériques pour rationaliser les processus de diffusion, notamment l'utilisation d'interfaces de programmation d'applications, a été soulignée.

25. Le Comité a noté l'importance de développer l'utilisation de sources de données non traditionnelles, telles que les données administratives, les données d'observation de la Terre et d'autres données géospatiales, les données collectées grâce au moissonnage du Web, les données issues des lecteurs de codes-barres et les données citoyennes, afin de répondre plus efficacement aux demandes des utilisateurs en matière de données détaillées et actualisées.

26. Le Comité a souligné qu'il était nécessaire d'investir dans des programmes de renforcement des capacités et de formation à l'intention du personnel statistique à tous les niveaux, y compris des cadres supérieurs. Ces initiatives comprennent des ateliers de développement du leadership visant à renforcer la prise de décision stratégique, une formation technique sur les

nouveaux outils et méthodes permettant de suivre le rythme des progrès technologiques et, enfin, des programmes conçus pour encourager une culture de l'apprentissage permanent et de l'innovation. Les exemples de pays ont mis en évidence les efforts déployés pour mettre en place des structures organisationnelles flexibles afin de s'adapter à l'évolution de la demande et pour promouvoir des politiques et des pratiques de ressources humaines inclusives qui favorisent la diversité et l'équité. Ces mesures visaient à développer une main-d'œuvre bien préparée, motivée et résiliente, capable de relever efficacement les défis en constante évolution auxquels sont confrontés les systèmes statistiques nationaux.

27. Les représentant(e)s de nombreux États membres ont insisté sur l'importance des stratégies nationales de développement statistique, ou d'autres stratégies en matière de données, pour renforcer la capacité organisationnelle à saisir les nouvelles opportunités et à relever les nouveaux défis de manière efficace. Des exemples de pays ont été fournis, illustrant la manière dont une législation statistique modernisée avait soutenu le développement de systèmes statistiques agiles nationaux en favorisant une coordination et une collaboration accrues.

28. Le Comité a remercié le secrétariat du soutien apporté dans divers domaines de la gouvernance, de la production et de la diffusion de statistiques, en vue d'améliorer l'agilité des systèmes statistiques nationaux.

29. Une représentante du Centre d'excellence ONUDC-KOSTAT (Statistics Korea) sur les statistiques concernant la criminalité et la justice pénale en Asie et dans le Pacifique a souligné le soutien que le Centre apportait aux États membres en matière de données sur la criminalité et la justice pénale et insisté sur l'urgence de s'attaquer à la cybercriminalité dans la région Asie-Pacifique.

C. Progrès réalisés depuis la huitième session du Comité de statistique (point 4 de l'ordre du jour)

Progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions prises par le Comité à sa huitième session (point 4 a) de l'ordre du jour)

30. Le Comité était saisi de la note du secrétariat sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions prises par le Comité à sa huitième session (ESCAP/CST(9)/4).

31. Les représentantes et représentants des États membres ci-après ont fait des déclarations : Chine, Géorgie, Inde, Indonésie, Mongolie, Népal, Ouzbékistan, République de Corée, Singapour et Thaïlande.

32. Le Comité a soutenu la décision de remplacer ses groupes et communautés de pratique par des équipes spéciales plus flexibles et recommandé que le projet de mandat de ces équipes soit communiqué aux membres et aux membres associés pour qu'ils le consultent avant sa finalisation. Cette démarche permettrait de prendre en compte diverses perspectives, améliorant ainsi la portée, l'exhaustivité et l'efficacité du travail des équipes spéciales. En outre, le Comité a suggéré que les équipes spéciales fournissent par écrit des rapports de situation annuels au Bureau afin de préserver la transparence et d'encourager la responsabilisation.

33. Le Comité a remercié le secrétariat des efforts qu'il avait déployés afin de faire progresser la mise en œuvre des décisions prises lors de sa huitième session. Il a reconnu en particulier le travail du secrétariat sur la gouvernance

des données et les statistiques liées aux changements climatiques. Le Comité a également constaté l'utilité des sessions du Café Asie-Pacifique de la statistique pour faciliter l'échange de connaissances et d'expériences dans la région.

34. Le Comité a pris note de plusieurs initiatives nationales, relevant des approches novatrices en matière de production de statistiques. Parmi ces initiatives, on peut citer l'utilisation de sources de mégadonnées (telles que l'imagerie satellitaire, les plateformes de commerce électronique et les données de positionnement mobile) et de techniques d'estimations sur petits domaines, ainsi que l'utilisation accrue de sources de données administratives, l'accent étant mis sur les recensements de la population.

35. Le représentant de l'Indonésie, pays hôte du pôle régional spécialisé dans les mégadonnées et la science des données pour l'Asie et le Pacifique a fait part de l'intérêt de son Gouvernement pour favoriser la mise en commun des connaissances et de l'expérience par l'intermédiaire du pôle.

36. Le Comité s'est félicité du succès de la conférence sur la gouvernance et l'intégration des données pour un impact maximal sur le développement, organisée conjointement par Statistics Korea et la CESAP, qui s'est tenue à Séoul les 10 et 11 septembre 2024.

Rapport du Bureau (point 4 b) de l'ordre du jour)

37. Le Comité était saisi de la note du secrétariat sur les activités du Bureau depuis la huitième session du Comité (ESCAP/CST(9)/5).

38. Les représentantes et représentants des États membres ci-après ont fait des déclarations : Chine, Japon et République de Corée.

39. Le Comité a remercié le Bureau d'avoir joué un rôle moteur dans l'accomplissement de ses fonctions et entendait apporter son soutien sans faille au Bureau nouvellement élu. Le Comité a encouragé le nouveau Bureau à entretenir une coopération et une communication étroites avec le Comité pendant la période intersessions et à faire des efforts concertés pour mettre en œuvre les décisions du Comité tout en garantissant la transparence.

40. Le représentant de la République de Corée, qui a été élu Vice-Président du Bureau de la Commission de statistique à sa cinquante-cinquième session, a informé le Comité d'un ajustement récent du fonctionnement du Bureau de cette commission, en vertu duquel le président de chaque Comité régional de statistique est invité aux réunions du Bureau de la Commission de statistique. Il a remercié le Président de la huitième session du Comité de statistique de la CESAP de sa participation à ces réunions et indiqué qu'il se réjouissait de travailler en étroite collaboration avec le Président nouvellement élu. En outre, il a informé le Comité que la composition de la Commission de statistique serait élargie à partir de 2026, lorsque deux postes deviendront vacants. Les États membres intéressés étaient encouragés à consulter leur Ministère des affaires étrangères et leur Mission permanente auprès de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que le secrétariat de la Commission de statistique.

Rapports du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (point 4 c) de l'ordre du jour)

41. Le Comité était saisi des rapports du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique sur les travaux de sa dix-huitième session (ESCAP/79/19) et de sa dix-neuvième session (ESCAP/80/19).

42. Le représentant du Japon a fait une déclaration.

43. Les représentantes et représentants des entités des Nations Unies ci-après ont également fait des déclarations : OIT et Union internationale des télécommunications (UIT).

44. Le représentant du Japon, pays hôte de l'Institut, a réaffirmé l'engagement de son Gouvernement à soutenir l'Institut, qu'il a remercié du travail mené pour répondre efficacement aux besoins des membres et des membres associés. Il a reconnu que les demandes de renforcement des capacités étaient de plus en plus nombreuses et diverses et encouragé l'Institut à continuer à répondre à ces besoins en collaboration avec un large éventail de partenaires.

45. Les représentant(e)s de l'OIT et de l'UIT ont reconnu le rôle essentiel de l'Institut dans le renforcement des capacités statistiques et se sont engagé(e)s à soutenir le programme de formation de l'Institut. Le représentant de l'UIT a également mis l'accent sur les ressources disponibles à l'UIT pour exploiter les données de téléphonie mobile dans les statistiques officielles et sur les cours de formation en ligne gratuits disponibles par l'intermédiaire de l'Académie de l'UIT.

D. Questions diverses (point 5 de l'ordre du jour)

46. Aucune autre question n'a été examinée.

E. Adoption du rapport du Comité de statistique sur les travaux de sa neuvième session (point 6 de l'ordre du jour)

47. Le 13 décembre 2024, le Comité a adopté le rapport sur les travaux de sa neuvième session.